

MonMaster : comment lire et comprendre les données d'insertion professionnelle ?

La compréhension des données concernant l'insertion professionnelle actuellement publiées sur la plateforme *MonMaster* n'est pas facilitée faute de définition claire des éléments mesurés. Ces chiffres peuvent paraître trompeurs et confus et leur interprétation peut être faussée sans explication complémentaire.

Ces données ont été produites et saisies par le Ministère pour toutes les Universités. Elles apparaissent ainsi [exemple] :

Capacité d'accueil: 190

Insertion professionnelle:

- Effectif de diplômés session 2021, sortants : 124
- Effectif de diplômés session 2021 poursuivant des études : 55
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 mesuré à 6 mois (données Insersup) : 40,3 %
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 mesuré à 18 mois (données Insersup): 66,9 %
- Taux d'emploi des diplômés 2020 mesuré à 18 mois (données enquête IP du SIES) : 79,63 %

Deux précisions méthodologiques d'importance :

- 1. Ces données sont calculées au niveau d'une mention et non d'un parcours (il peut y avoir jusqu'à 40 parcours au sein d'une même mention). Ce sont donc des données agrégées.
- 2. La population d'intérêt, c'est-à-dire la base sur laquelle ces données ont été calculées, est celle des étudiants de <u>nationalité française</u> et <u>de moins de 30 ans</u>. Toutes les statistiques transmises effectif de diplômés, poursuite d'étude, taux d'emploi salarié ont été produites sur cette seule base.

Concernant les effectifs :

- L'effectif de diplômés sessions 2021 sortants [ex: 124] ne comptabilise que les étudiants de nationalité française de moins de 30 ans.
- L'effectif de diplômés 2021 poursuivant des études [ex: 55] ne comptabilise que les étudiants de nationalité française de moins de 30 ans poursuivant leurs études dans un établissement sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur ou du Ministère de l'éducation nationale.

À noter: la capacité d'accueil mentionnée [ex:190] est celle prévue pour 2024-2025, alors que les effectifs de diplômés (sortants ou poursuivant des études) concernent les diplômés de 2021, donc ceux ayant intégré la formation en 2018 ou 2019. Les capacités d'accueil, le périmètre et la configuration des parcours ayant évolué depuis 2018, il n'est pas possible de confronter les effectifs de diplômés (2021) avec les capacités d'accueil (2024).

Concernant les taux d'emploi :

- Les taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 mesurés à 6 et 18 mois (données *Insersup*) [ex : 40,3 % et 66,9 %] ne comptabilisent pas l'insertion professionnelle des étudiants de nationalité étrangère et n'intègrent ni les emplois occupés hors de France ni les emplois non-salariés (profession libérale, auto-entrepreneur...).
- Le taux d'emploi des diplômés 2020 mesurés à 18 mois (données enquête IP du SIES) [ex: 79,63 %] inclut, quant à lui, tous les diplômés quelle que soit leur nationalité, et tous les emplois quels que soient leur statut et leur situation géographique. Il s'agit donc de l'indicateur le plus représentatif de l'insertion professionnelle des étudiants issus d'une formation.

À noter : lorsque l'effectif de diplômés au sein d'une mention est inférieur à 20, les taux d'emploi ont été considérés par le Ministère comme non-diffusables et apparaissent sur la plateforme avec la mention « pas de donnée disponible ».